

■ **FOSAMAL Fondation de services en assurance-maladie**, à Genève, CH-660-0620998-8, servir les intérêts de la Fédération genevoise des assureurs-maladie (FGAM), etc. (FOSC du 30.09.1999, p. 6702). Nouveaux statuts du 07.03.2005. But modifié: servir les intérêts de tous les milieux impliqués dans le système de santé; exercer des activités de services dans le cadre de la politique de la santé. Les pouvoirs de Markwalder Bernard et Ciriello Danilo, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Eggi-mann Jean-Claude, maintenant domicilié à Pouzilhac, F, jusqu'ici secrétaire, nommé président, continue à signer collectivement à deux. Desjacques Jean-Pierre, de Presinge, à Lancy, vice-président, et Delémont Serge, des Bois, à Genève, secrétaire, membres du conseil, signent collectivement à deux.

Journal no 5804 du 12.05.2005
(02843798 / CH-660.0.620.998-8)